



# Formation des délégués

publié le 20/02/2014 - mis à jour le 21/04/2015

## Descriptif :

Dans un établissement scolaire l'élection des différents délégués (classe, CA, CVL...) ne saurait constituer le terme de la mise en place de la représentativité des élèves. D'une certaine manière elle en est même un point de départ tant est si peu naturelle à la jeune nature humaine cette fonction qui combine effacement personnel, délégation de parole, expression publique.

Dans un établissement scolaire l'élection des différents délégués (classe, CA, CVL...) ne saurait constituer le terme de la mise en place de la représentativité des élèves. D'une certaine manière elle en est même un point de départ tant est si peu naturelle à la jeune nature humaine cette fonction qui combine effacement personnel, délégation de parole, expression publique.

Les textes sortis au tout début des années 90, renforçant et formalisant cette représentativité scolaire, insistaient sur la formation à dispenser aux délégués (Circulaire 91-16081 du 5 avril 91). La circulaire plus récente sur « [la responsabilité et l'engagement des lycéens](#) », rappelle cette nécessité de former les délégués à leur fonction. Une [page](#) du site ministériel donne depuis lors quelques précisions et détaille quelques uns des fondamentaux de cette formation (principes de la représentativité et du fonctionnement de l'EPL, prise de parole, communication, conduite de projet...)

Ces concepts ont été, à juste titre, les sujets de maints mémoires professionnels CPE. Et on pourra, si on souhaite prendre un peu de distance réflexive, aisément se reporter à ces mémoires sur différents sites d'ESPE ou de CRDP, comme ceux de [Montpellier](#) ou de [Dijon](#).

Toutes les académies, beaucoup d'établissements, présentent sur les pages de leur site des formations de délégués. On trouvera ainsi aisément sur la toile des programmes, des outils, des exemples de formations de ce type. Parmi les plus intéressants, on peut citer un plan annuel de formation, de novembre à mai, sur le site de l'académie de [Besançon](#), ou un projet particulièrement élaboré et précis de formation sur le site de l'académie de [Nantes](#)

Le site CPE de l'académie de [Dijon](#) propose, quant à lui, un répertoire exhaustif d'outils (livrets d'accompagnement, épreuves de communication, exercice de réflexion, tests, bilans...), dans lequel il est aisé de puiser ressources et idées. Le site « Délégué Flash », référence obligée sur le sujet, et disponible maintenant en ligne par [abonnement](#), constitue une ressource toujours intéressante pour les délégués.

